

Lutte contre les abandons d'animaux

VENDREDI
9 avril 2021

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture, présente le plan de soutien du Gouvernement à l'accueil des animaux abandonnés :

« Notre pays détient un triste record, celui du nombre d'abandons des animaux de compagnie. Face à ce constat, nous lançons le premier plan de lutte contre l'abandon des animaux de compagnie... »

<https://www.youtube.com/watch>

René MICHAU, président du PRODAF, félicite et remercie M. le Ministre Julien Denormandie pour les engagements qu'il prend afin de lutter efficacement contre les abandons de chiens et de chats. Le PRODAF s'engage à ses côtés et lui apporte son total soutien en mettant en place dans les animaleries le Guide de Bonne Pratiques et le Livret de Responsabilisation pour les acquéreurs d'un animal de compagnie.

René MICHAU souligne le fait que les 2/3 des abandons concernent des chats ni vaccinés, ni pucés, ni stérilisés, et que la quasi-totalité des chats et des chiens abandonnés sont des animaux croisés ou sans race. Une partie de l'aide versée aux associations permettra de stopper la prolifération des animaux errants par la stérilisation.

Le PRODAF reste engagé dans la lutte contre les abandons d'animaux et le soutien à tous les professionnels de l'animal familial.

Très cordialement,

Le Secréariat



[En savoir plus](#)



suppression des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit d'accès par courrier électronique à l'adresse suivante :

prodaf@prodaf.org

[Modifiez votre abonnement](#) [Se désabonner](#)